



COMPTE RENDU de l'Assemblée Générale Annuelle
du vendredi 20 mai 2022 à 19h
au Club, 18 rue des Cressonnières, Saint Gratien

En présence du Président, Samuel RAGOZIN, de la trésorière, Elisabeth THIBAUT et de la secrétaire générale, Marion OCTOBON.

Pour la Mairie, M. Didier LOGEROT, 1^{er} Maire adjoint attaché aux sports

Ordre du jour :

- Mot du Président
- Election et renouvellement des membres du comité de direction
- Synthèse générale
- Compte rendu et approbation des comptes de l'année 2020/2021
- Présentation du budget prévisionnel 2021/2022 et projection
- Questions diverses

Après comptage des présents et des pouvoirs, le quorum est atteint avec 30 présents (dont 2 membres d'honneur sans droit de vote) et 20 pouvoirs, soit un total de 50 membres présents ou représentés (48 votants) pour 482 adhérents licenciés au club au jour de l'assemblée générale (quorum = 10 % des adhérents, soit 48 votants).

L'assemblée peut donc avoir lieu et démarre à 19h30.

A/ Mot du Président

1 - Bilan arrivée nouvelle équipe et réalisations de la saison 2022

Le président remercie les membres présents et rappelle que cette Assemblée Générale a lieu avec la nouvelle équipe arrivée en mai 2021.

Le président et la trésorière font partie de cette nouvelle équipe, ainsi que plusieurs membres présents : Cédric DAVID et Florian MONTPEYSSIN notamment.

Quelques chiffres de la saison 2021/2022 sont présentés en séance, mais ce qu'il faut retenir, c'est que le SGTC fait une excellente année en termes de nombre d'adhésions puisqu'il s'élève à 495 (contre 393 en 2020/2021), et que c'est notre club qui a fait la meilleure progression de tous les clubs du Val d'Oise.

Les résultats des compétitions sont également bons cette année puisqu'une de nos équipes Hommes Potel a gagné cette coupe, et une de nos équipes Hommes + 35 a terminé finaliste.

En termes de travaux, des murs répétiteurs ont été créés sur le court n° 1 pour le mini-tennis. Ils seront décorés prochainement

Le Club a également investi dans une machine à balles et une armoire frigorifique, mais également dans un nouveau salon pour le club house.

Des bancs et chaises d'arbitres ont également été achetés pour les courts 2 et 3 (possibilité de les sponsoriser), ainsi que 4 nouveaux panneaux de scores et 2 panneaux où figure le mode d'emploi pour l'entretien des terres battues.

Une modernisation de l'image du club a également été enclenchée avec un nouveau logo et le lancement de la boutique du club avec la possibilité d'acheter les tenues « équipe » en ligne.

C'est le prestataire qui s'occupe de la gestion de la boutique (pas de stock au club), ce qui n'augure pas de frais au club. 5 à 10 % des ventes est reversé au club.

Intervention d'une adhérente : existe-t-il un magasin où aller pour essayer les tenues avant de commander ? Malheureusement non, mais le club s'engage à ce qu'il y ait plus de tenues au club pour que la majorité des adhérents puisse choisir leur taille.

Un nouveau site Internet a également vu le jour dernièrement afin de valoriser l'image du club.

Intervention d'un adhérent : Tout ne tient pas lorsqu'on consulte le site via une tablette.

Il y a des optimisations d'écran à faire effectivement en fonction des supports (PC, tablette, téléphone utilisés). Pour rappel, une application mobile gratuite Fit by Wix est disponible pour vous permettre d'accéder à la majorité des fonctionnalités du site sur votre mobile.

Autres réalisations de cette saison :

- 40 jeunes du club vont aller à Roland Garros avec une partie de l'équipe enseignante le mercredi 25 mai prochain (Samuel en profite pour remercier la mairie pour la mise à disposition du car)
- Fidélisation des jeunes en offrant une raquette à tous les débutants du mini tennis (avec l'aide financière du comité du Val d'Oise)
- Recrutement de 2 jeunes en mission de Service civique pour donner de la vie au club
- Mise en place du paiement en ligne et par CB

Réalisation à venir :

- Mise en place d'un service de cordage au sein du club l'année prochaine avec l'achat d'une machine.

2 - Mot de la Mairie sur la future cohabitation temporaire avec le club d'escrime

La parole est à Didier Logerot pour parler de la cohabitation avec le club d'escrime.

La salle d'arme est en cours de réhabilitation car Saint Gratien est terre de jeu et recevra des délégations lors des JO 2024.

La Mairie a donc reçu une subvention qui leur permet de mener à bien ce projet de grande ampleur.

La Mairie a recherché plusieurs solutions, mais la seule solution viable pour le moment serait de délocaliser la salle d'armes sur le court n° 1 du SGTC pour toute la saison à venir.

Intervention d'un adhérent : le court n° 1 fuit toujours.

Didier répond que le court n° 1 a été réparé comme la mairie le pouvait et que le résultat est plus satisfaisant.

Si le Club d'escrime s'installe, il faudra un accès direct par le bout du couloir ainsi qu'un accès au 1^{er} vestiaire et aux toilettes.

Alerte d'un adhérent sur les places de parking sachant que l'activité footballistique a déjà engendré des difficultés de stationnement ! Didier Logerot en est conscient.

Un adhérent demande pour combien de temps ? pour toute la saison 2022/23.

Une réunion a eu lieu le mercredi 18 mai matin avec M. le Maire, M. Suka, le responsable des services technique, le DGS et le Président du SGTC.

L'idée est d'investir dans des bulles gonflables pour couvrir les courts n° 4 et 5.

Il faudrait juste enlever le grillage de séparation entre les 2 courts mais il y aurait également un coût global (environ 150 000 €, hors subventions) plus un coût de fonctionner à prendre en charge.

La Mairie est en train de réfléchir comment faire voir le jour à ce projet techniquement et financièrement avec la possibilité pour le club de participer financièrement à l'évolution de des installations.

Il faut juste trouver le montage financier adéquat pour que le club et la mairie puissent participer à cette solution.

Un prestataire va être reçu (même système qu'à Sannois) pour valider la faisabilité technique de la solution.

Une solution plus pérenne et en dur n'est pas envisagée car ce ne sont pas les mêmes subventions.

Si le système de la bulle était retenu, elle pourrait être livrée pour octobre alors qu'un système en dur ne verrait pas le jour avant 2 ans.

Si la décision arrive à être prise d'ici la fin de saison, l'installation pourrait être faite pour fin octobre.

Samuel présente une photo sur la télé afin de présenter à l'ensemble des adhérents présents ce à quoi pourrait ressembler le système de bulles une fois mis en place.

Par contre, si ce projet ne pouvait pas se faire, le SGTC serait obligé de stopper un certain nombre de compétition, mais il y aurait également moins de jeu libre, moins de cours et moins de compétition.

Autres pistes envisagées : demande faite au club de Sannois pour avoir quelques créneaux.

Didier Logerot nous informe également que le gymnase du Forum est d'ores et déjà libéré le samedi matin pour le mini tennis de 9h à 13h (4 heures).

Didier Logerot revient sur les éclairages extérieurs dont la moitié est HS. Un passage aux LED est prévu.

La terrasse va également être refaite d'ici fin juin (ils ont actuellement un problème de fournitures).

Une société est intervenue sur les fuites du court 1. Un adhérent demande si cette société n'a pas d'objectif de résultats ? Malheureusement non. Il faudrait refaire la toiture.

Question d'un adhérent vis-à-vis des installations de l'escrime : cela ne va-t-il pas abîmer le terrain ? Non car il n'y aura que des pistes installées.

Un adhérent demande le nombre d'adhérents à l'escrime ? Didier Logerot ne sait pas mais il va se renseigner.

Un adhérent repose la question des lumières extérieures qui ne fonctionnent pas : une société est venue faire le relamping mais les lignes de vie n'étant pas certifiées, le technicien a refusé de monter. Le problème devrait être résolu avec la mise en place des LED.

Un adhérent demande s'il est possible de nettoyer les courts 2 et 3 ? A voir si c'est possible sans abîmer les terrains.

Le SGTC demande s'il est possible d'installer des structures gonflables pour la fête du tennis du club ? Sur le principe, la mairie est d'accord.

Un adhérent demande s'il n'y aurait pas intérêt à monter les bulles sur le club d'Enghien plutôt qu'à St Gratien ? Le Président ne souhaite pas fusionner avec Enghien pour le moment.

Montage du dossier financier ? L'idée est de récupérer 30 à 40 % du montant des travaux via des subventions.

Le sujet du Padel est abordé car il y a beaucoup de subventions pour ce sport en ce moment. Cela ne coûterait donc pas très cher à la mairie : environ 15K€ + coût de remise en état de la dalle.

Question d'un adhérent sur le taux d'occupation du court n° 1 : il est pris tous les soirs en semaine.

Samuel tient à préciser que si le taux d'adhérents se maintient, il n'y aura pas besoin d'augmenter les cotisations pour le moment.

3 - Ambitions 2023 :

- 2 jeunes en formation CQP l'an prochain
- Volonté de voir plus d'adhérents avec les couleurs du club (intervention d'une adhérente : pour les femmes, les hauts sont bien mais les bas ne sont pas terribles)
Est-ce qu'un mannequin en plastique pour exposer les tenues du club serait un plus ? Les présents sont plutôt en phase.
- Nouvelle décoration du club house pour qu'il soit plus accueillant
- Evènement « les jeunes à Roland Garros » réédité l'an prochain et peut être d'autres événements à mettre en place pour eux.
- S'ouvrir à d'autres publics dans le cadre d'actions sociétales : actuellement en discussion avec une association pour ouvrir les terrains à des personnes en situation de handicap en heures creuses pour que des jeunes en situation de handicap puissent pratiquer le tennis. Il pourrait être envisagé aussi le même type d'action pour des enfants de quartiers plus difficiles de la commune.

B/ La parole est à la secrétaire Marion Octobon :

1 - Election des membres du comité de direction :

Pour mémoire, les membres sont élus pour 2 ans. Selon les statuts, l'élection se fait à bulletins secrets. Néanmoins, depuis des années et dans l'ensemble des associations de Saint Gratien, le vote à main levée est pratiqué. Il est donc proposé, sauf si au moins une personne de l'assemblée s'y oppose, que le vote se fasse ainsi. Personne ne s'oppose au vote à main levée.

Peuvent seuls prendre part au vote les membres actifs, qui au jour de l'AG sont âgés de seize ans révolus, à jour de leur cotisation et titulaire de la licence fédérale en cours de validité.

Sortants et se représentant :

	CONTRE	ABSTENTION	POUR	
BAISADOULI Philippe	0	0	48	ELU
OCTOBON Marion	0	0	48	ELUE
OCTOBON Alexandre	0	0	48	ELU
ABBOUD Arnaud	0	0	48	ELU

Nouveaux entrants :

	CONTRE	ABSTENTION	POUR	
DODIVERS Laurent	0	0	48	ELU
PINNA Thomas	0	0	48	ELU

Le futur comité de direction sera donc composé de 12 membres : les 6 élus ce jour ainsi que 6 membres élus l'an dernier : Samuel RAGOZIN, Elisabeth THIBAUT, Alexis PEREIRA-BASSET, Cédric DAVID, Florian MONTPEYSSIN et David FROMENTIN.

Information de la démission d'Alexandre SCHWATZ en cours d'année. Nous le remercions pour son investissement le temps de sa présence au comité de direction.

2- Rapport Moral de la secrétaire sur la saison 2020/21

Bilan des effectifs sur la saison 20/21 :

En 2020/2021, nous avons 393 adhérents licenciés au club (425 la saison précédente), soit une baisse d'environ 7,5 %, qui s'explique par la crise sanitaire que nous avons subie dès mars 2020. La parité homme/femme n'est toujours pas respectée (121 femmes, soit 31 %, pour 272 hommes). En revanche, la parité jeune/enfant versus adulte, elle, n'est pas loin des 50 % (180 jeunes, soit 46 %, pour 213 adultes). 63 % des membres sont issus de notre ville, 9 % d'Eaubonne, 7 % de Soisy sous Montmorency et 5 % d'Enghien les Bains, les 16 % restant étant répartis sur 30 communes. En ce qui concerne la fidélisation de la saison sportive 2019/2020 vers celle de 2020/2021 72 % des jeunes et 76,5 % des adultes, soit 74,5 % des membres au total, sont fidèles.

Bilan Animations sur la saison 20/21 :

Les animations de la saison 2020/2021 n'ont malheureusement pas pu être nombreuses du fait de la crise sanitaire.

6 ont tout de même eu lieu durant la saison 2020/2021 (3 dédiées aux adultes et 5 dédiées aux jeunes) :

Animation Jeunes compétiteurs : 19/09/2020

Animation Tennis et accueil des nouveaux adhérents : 11/10/2020

Animation de Noël (jeunes et ados) : 24/12/2020

Animation Jeunes : 24/02/2021

Animation Adultes : 17/04/2021

Fête de fin d'année (jeunes, ados et adultes) : 02 et 03/07/2021

Le Club a repris les animations durant la saison 21/22 lorsque cela était possible, toujours dépendant du contexte sanitaire jusqu'à mars 2022

Bilan Compétitions sur la saison 20/21 :

11 équipes engagées pendant la saison 2020/2021 (tous les championnats de printemps ont été annulés)

4 équipes femmes (4 en 2020) mais le championnat + 45 n'a finalement pas eu lieu (2 équipes)

7 équipes hommes (8 en 2020) mais le championnat + 45 et + 65 n'a finalement pas eu lieu (3 équipes) et le championnat + 35 a été stoppé avant la fin (1 équipe)

0 équipe jeunes (0 en 2020)

Performance de cette saison écoulée :

Equipe 2 Potel hommes : vainqueur de leur poule ; finaliste ; accession à la 2^{ème} division

Il est important pour un club d'avoir des équipes car les membres tissent des liens et restent fidèles au club.

Challenges individuels : annulés

2ème TMC Femmes les 31/10 et 01/11/2020 annulé 1 semaine avant

Tournoi interne de novembre à août 2021 avec une interruption pendant le couvre-feu

Matériel sur la saison 20/21 :

Investissement dans du matériel pédagogique à la demande de nos enseignants.

Avancement des dossiers avec la Mairie :

Nettoyage annuel des terrains extérieurs en green set.

Membres du comité de direction et nombre de réunions :

Les membres du comité de direction ont changé au cours de la saison 2020/2021 suite à l'AG. 11 réunions ont eu lieu durant cette saison

Enseignement sur la saison 20/21 :

DE/BE : Arnaud MULLER, Thibault ROLLAND, Michaël CALLIGARO et Jordan MAILLET

AMT/CQP : Oscar SZADY, Philippe FROMENTIN et Céline VELUD

Affiliation du SGTC à la FFH

Un vote doit avoir lieu pour l'affiliation du SGTC à la FFH

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	48

L'affiliation du SGTC à la FFH est approuvée par 48 voix « pour », 0 voix « contre » et 0 voix « abstention ».

C/ La parole est à Arnaud Muller (point sur l'école de tennis : politique sportive 2023) :

Arnaud Muller est absent et excusé. La présentation est faite par Samuel Ragozin.

- Pérenniser l'école de tennis du SGTC
 - ✓ Une pédagogie adaptée et ludique : Mini tennis, Galaxie Tennis, Ados, Académie SGTC (centre de compétition)
 - ✓ Des animations à thème à chaque période inter-vacances
- Développer le pôle compétition avec l'**Académie SGTC**
 - ✓ + de volume de jeu (en journée ou pendant les vacances)
 - ✓ Des entraînements physiques
 - ✓ Des stages compétitions et tournées de tournois
 - ✓ Un accès à la compétition facilité par la compétition libre : les Défis du SGTC
- Proposer des programmes d'enseignements adultes adaptés
 - ✓ Développer le tennis féminin
 - ✓ Améliorer le pôle Equipes adultes « **Teams SGTC** »

Le président souhaite que le club investisse davantage sur les jeunes (priorité) et adultes pour le pôle compétition. Une réflexion sera menée sur ce sujet.

E/ Rapport financier :

Le rapport financier de la saison 2020/2021 est transmis à l'ensemble des adhérents présents. Elisabeth THIBAUT le présente en le comparant à l'état prévisionnel pour la saison 2021/2022.

Précisions concernant les achats : bancs, armoire réfrigérée, chaises d'arbitres, abonnement chaîne de sport, machine à balles.

La saison 2021/22 finit avec des comptes légèrement déficitaires. La Saison 2021/22 devrait permettre de dégager un excédent d'exploitation qui s'explique par les fortes subventions exceptionnelles reçues de la FFT et du Comité du Val d'Oise pour relancer l'activité Tennis et par le succès de la campagne d'adhésions du club.

Questions sur le rapport financier :

Un adhérent fait remarquer que si on a de l'excédent, c'est bien de le réinvestir.

Réponse : C'est ce que nous faisons pour le moment (Cf. liste des réalisations de la saison écoulée). Le système d'occupation actuelle avec la Mairie ne nous permet pas d'investir dans les installations pérennes du club (couverture et rénovation des terrains, Padel, ...).

Question : A qui appartient la décision de valider un investissement important comme la mise en place de bulles ? Est-ce au CODIR ou à l'AG ? Le président ne sait pas mais il va se renseigner.

Dès lors que l'accord de la mairie sera acté, on verra s'il est nécessaire de faire approuver la décision par une AG extraordinaire.

Vote rapport financier 2020/2021 :

Les comptes sont présentés avec un résultat déficitaire de 2 055,81€ qui s'explique par un contexte très particulier (pandémie, baisse des adhésions et remboursement partiel aux adhérents).

Le rapport financier est adopté par 48 votes « pour ».

Les comptes de la saison 2020/2021 sont donc clôturés.

Vote rapport budget prévisionnel 2021/2022 :

Le prévisionnel pour l'exercice 2021/2022 devrait aboutir à un résultat exceptionnel d'environ 41 000€, susceptible de varier en fonction des derniers achats à effectuer (cf. ambitions 2023). Ce résultat est le fruit de subventions exceptionnelles versées par la FFT et le comité du Val d'Oise dans le cadre d'un plan de relance du tennis et du succès de notre campagne d'adhésions. Une partie de cette somme sera réinvestie pour améliorer l'expérience de vie au sein du club et une partie pour renforcer la trésorerie.

Le budget prévisionnel pour la saison 2021/22 est adopté par 48 votes « pour ».

F/ Questions diverses :

Un adhérent demande quand aura lieu la fête du club ? Elle devait avoir le 25/06 mais le CODIR ayant appris que la fête de Saint Gratien se tenait également le 25/06, elle est actuellement en réflexion pour la décaler au 02/07.

Un adhérent félicite l'ensemble des membres du CODIR pour leurs actions, ainsi que les anciens présidents qui ont contribué au bon état budgétaire du club.

Fin de la réunion vers 21h20, la séance est levée et un verre est proposé à l'assemblée.